

CHYPRE



Service de l'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme

Direction Générale
Droits humains et État de droit

Fiche pays

Dernière mise à jour
11 juin 2026

Version anglaise :

Country factsheet of Cyprus

Ces résumés sont réalisés sous la seule responsabilité du Service de l'exécution des arrêts de la Cour européenne et ne lient en aucune manière le Comité des Ministres.

Les points de vue exprimés dans cet ouvrage n'engagent que le ou les auteurs et ne reflètent pas nécessairement la ligne officielle du Conseil de l'Europe.

La reproduction d'extraits (jusqu'à 500 mots) est autorisée, sauf à des fins commerciales, tant que l'intégrité du texte est préservée, que l'extrait n'est pas utilisé hors contexte, ne donne pas d'informations incomplètes ou n'induit pas le lecteur en erreur quant à la nature, à la portée et au contenu du texte. Le texte source doit toujours être cité comme suit : « © Conseil de l'Europe, année de publication ». Pour toute autre demande relative à la reproduction ou à la traduction de tout ou partie de ce document, veuillez vous adresser au Service de l'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme, Conseil de l'Europe (F-67075 Strasbourg Cedex ou dgi-execution@coe.int).

Conception de la couverture et mise en page :
Service de l'exécution des arrêts de la Cour européenne
des droits de l'homme, Conseil de l'Europe

Photos : Conseil de l'Europe.
© Conseil de l'Europe, juin 2026

Table des matières

I. PRINCIPAUX PROGRÈS ACCOMPLIS	4
Obligation positive de protéger le droit à la vie et de lutter contre la traite des êtres humains	5
Actions des forces de sécurité et enquêtes effectives	5
Mauvais traitements et enquêtes effectives	5
Conditions de détention	5
Légalité de la détention de demandeurs d'asile	5
Fonctionnement de la justice	5
Droit au mariage	6
Protection contre la discrimination	6
Protection des droits de propriété	6
Droits électoraux	6
II. PRINCIPALES QUESTIONS PENDANTES DEVANT LE COMITE DES MINISTRES	7
Protection contre les mauvais traitements – situations spécifiques	8
Conditions de détention	8
Durée des procédures judiciaires	8



I. Principaux progrès accomplis

Ce chapitre présente de brefs résumés d'une sélection des principales réformes et progrès rapportés dans les résolutions finales depuis la modification du système de la Convention en 1998 par le Protocole n° 11, en mettant clairement l'accent sur les réformes récentes, tout en faisant également référence à des développements antérieurs importants.

Compte tenu du nombre important d'affaires clôturées, la sélection se concentre sur celles qui ont conduit à des modifications de la législation, à des réglementations gouvernementales, à l'adoption de nouvelles politiques ou à des orientations générales de la part des juridictions supérieures. En règle générale, l'aperçu ne fournit pas d'informations sur les mesures offrant une réparation individuelle aux requérants.

Les réformes sont en principe présentées dans l'ordre correspondant aux thèmes utilisés dans la base de données spécialisée [HUDOC-EXEC](#) du Service de l'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme.

De nombreuses réformes traitent de questions qui semblent constituer des défis permanents dans les États membres. Les effets des réformes adoptées à un moment donné peuvent donc devoir être suivis et éventuellement réexaminés à mesure que les circonstances évoluent¹.

Les définitions des termes utilisés dans le cadre de la surveillance de l'exécution des arrêts de la Cour européenne sont disponibles dans le [glossaire](#) dédié.

¹ La présentation se limite aux informations disponibles au moment de l'adoption de la résolution finale. Il convient de rappeler à cet égard que le Comité des Ministres a publié la [Recommandation \(2004\)5](#) relative à la vérification de la compatibilité des projets de loi, des lois existantes et des pratiques administratives avec les normes énoncées dans la Convention européenne des droits de l'homme.



Principaux progrès accomplis

► Obligation positive de protéger le droit à la vie et de lutter contre la traite des êtres humains

Pénalisation de la traite des êtres humains à la suite de l'adoption d'une loi en 2007 et à l'introduction de changements dans le régime des visas concernés, y compris la suppression du visa « artiste » pour les ressortissants de pays tiers, afin d'éviter les abus.

Rantsev (25965/04)
Résolution finale
CM/ResDH(2017)95

► Actions des forces de sécurité et enquêtes effectives

En août 2002, le droit à l'aide juridictionnelle dans le cadre des procédures civiles et pénales a été accordé aux victimes de violations des droits de l'homme, y compris aux parents de personnes qui seraient décédées à la suite de graves abus policiers.

Egmez, Denizci et autres
(30873/96, 27207/95)
Résolution finale
CM/ResDH(2006)13

► Mauvais traitements et enquêtes effectives

Le système d'enquête sur les plaintes pour mauvais traitements infligés par des policiers a été considérablement amélioré en termes d'indépendance, de rapidité et de qualité. En juin 2014, le Procureur général a publié des instructions contraignantes à l'intention du Chef de la police sur la procédure à suivre en cas d'allégations de mauvais traitements. En août 2022, une nouvelle ordonnance de police (protocole écrit) a été publiée sur la coopération entre la police et l'Autorité indépendante chargée d'enquêter sur les allégations et les plaintes contre la police. En ce qui concerne l'examen médical des victimes présumées de mauvais traitements, la Loi ratifiant la Convention des Nations Unies contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants a été modifiée en 2017 afin de garantir que l'examen médico-légal soit effectué conformément au Protocole d'Istanbul. Des mesures ont également été prises pour prévenir les mauvais traitements par les policiers, en particulier les messages réguliers de tolérance zéro du Chef de la police, un Code de déontologie de la police modifié en 2016 et de multiples formations et activités de renforcement des capacités.

Khani Kabbara (24459/12)
Résolution finale
CM/ResDH(2022)348

► Conditions de détention

En 2014, une procédure d'enquête interne a été introduite pour établir les faits dans des cas de mauvais traitements présumés par des gardiens de prison, déterminer les responsabilités et prendre des mesures disciplinaires. Parallèlement à l'enquête interne, l'affaire est signalée à la police pour une enquête pénale.

Seagal (50756/13)
Résolution finale
CM/ResDH(2020)311

► Légalité de la détention de demandeurs d'asile

Le 4 février 2021, la Loi pour la création et le fonctionnement du tribunal administratif a introduit un recours avec effet suspensif automatique lorsque, en dehors de la procédure de demande d'asile, une personne allègue que son expulsion violerait les articles 2 et/ou 3 de la Convention.

M.A. (41872/10)
Résolution finale
CM/ResDH(2024)42

► Fonctionnement de la justice

- Recours contre la durée excessive des procédures

Un recours effectif dans les procédures civiles et administratives excessivement longues a été introduit en 2010.

Gregoriou (62242/00)
Résolution finale
CM/ResDH(2013)154



Principaux progrès accomplis

➤ Outrage au tribunal

Pour garantir l'impartialité, la Loi sur les tribunaux a été modifiée en 2009 afin que les affaires d'outrage ne puissent plus être jugées par le tribunal devant lequel l'outrage présumé a été commis, mais par un tribunal distinct.

Kyprianou (73797/01)
Résolution finale
CM/ResDH(2015)47

➡ Droit au mariage

Une loi de 2002 a garanti que les membres de la communauté chypriote turque soient autorisés à se marier dans les mêmes conditions que les Chypriotes grecs.

Selim (47293/99)
Résolution finale
CM/ResDH(2003)49

➡ Protection contre la discrimination

➤ Personnes déplacées

Suite à un amendement législatif de 2013, les enfants des femmes déplacées à la suite de l'intervention militaire turque de 1974 ont également été reconnus comme « personnes déplacées », ce qui les met sur un pied d'égalité avec les enfants des « hommes déplacés », notamment en ce qui concerne l'aide au logement.

Vrontou (33631/06)
Résolution finale
CM/ResDH(2017)2

➤ Orientation sexuelle

Les relations sexuelles entre hommes de plus de 18 ans ont été dépénalisées.

Modinos (15070/89)
Résolution finale
CM/ResDH(2001)152

➡ Protection des droits de propriété

Une réforme a été entreprise pour éviter des retards importants entre la publication de l'avis d'acquisition d'un bien et le paiement de l'indemnité d'acquisition forcée ; l'indemnité accordée doit représenter la valeur marchande du bien au moment de la privation plutôt qu'au moment de l'avis.

Michael Theodossiou Ltd (31811/04)
Résolution finale
CM/ResDH(2016)5

➡ Droits électoraux

La Loi sur « l'exercice du droit de vote et d'éligibilité par les membres de la communauté turque ayant leur résidence habituelle sur le territoire libre de la République » de février 2006 a accordé aux Chypriotes turcs le droit de vote aux élections parlementaires de 2006.

Aziz (69949/01)
Résolution finale
CM/ResDH(2007)77



II. Principales questions pendantes devant le Comité des Ministres

Ce chapitre présente les principales questions en suspens dans les affaires/groupes d'affaires actuellement sous la surveillance du Comité des Ministres. La procédure de surveillance applicable est indiquée pour chaque affaire/groupe d'affaires.

Des informations détaillées sur l'état d'exécution de ces affaires ainsi que sur le processus de surveillance par le Comité des Ministres sont disponibles dans la base de données spécialisée [HUDOC-EXEC](#) et sur le [site](#) du Service de l'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme

Les définitions des termes utilisés dans le contexte de la supervision de l'exécution des arrêts de la Cour européenne sont disponibles dans le [glossaire](#) dédié.



Principales questions pendantes

► Protection contre les mauvais traitements – situations spécifiques

Expulsion collective des requérants arrivés par voie maritime et absence de recours effectif à cet égard.

M.A. et Z.R. (39090/20)
[Arrêt définitif le 08/01/2025](#)

Surveillance soutenue
État d'exécution

Lacunes dans l'enquête relative à un viol allégué, accompagnées de **stéréotypes de genre préjudiciables et d'attitudes de culpabilisation de la victime.**

Groupe X (40733/22)
[Arrêt définitif le 27/05/2025](#)

Surveillance soutenue
État d'exécution

► Conditions de détention

Traitement dégradant du requérant en raison des mauvaises conditions de sa détention à la Prison centrale de Nicosie.

Danilczuk (21318/12)
[Arrêt définitif le 03/07/2018](#)

Surveillance soutenue
État d'exécution

► Durée des procédures judiciaires

Durée excessive des procédures civiles et ineffectivité des recours existant à cet égard.

Altius Insurance LTD
(41151/20)
[Arrêt définitif le 19/02/2024](#)

Surveillance soutenue
État d'exécution

Durée excessive des procédures pénales et absence de recours effectifs à cet égard.

Groupe Foutas Aristidou
(11990/15)
[Arrêt définitif le 07/06/2022](#)

Surveillance standard
État d'exécution



FRA

www.coe.int



Le Conseil de l'Europe est la principale organisation de défense des droits humains du continent. Il comprend 46 États membres, dont l'ensemble des membres de l'Union européenne. Le Comité des Ministres est l'instance de décision du Conseil de l'Europe, composée des ministres des Affaires étrangères des 46 États membres. Il constitue un forum où s'expriment les approches nationales des problèmes et défis européens, afin d'y répondre collectivement. Le Comité des Ministres participe à la mise en œuvre de la Convention européenne des droits de l'homme à travers la surveillance de l'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme.